

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association Culturelle Saint Nicolas seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Rhône-Alpes dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Rhône-Alpes
Fort de Vaise
27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)



COMMUNE DE GIVORS

Place Camille Vallin
BP 38
69701 Givors Cedex
04 72 49 18 18
accueil.unique@ville-givors.fr
<https://www.givors.fr/>



ASSOCIATION CULTURELLE SAINT NICOLAS

15 B rue Denfert Rochereau
69700 Givors
06 81 75 73 30
saintnicolas@laposte.net

NOS PARTENAIRES

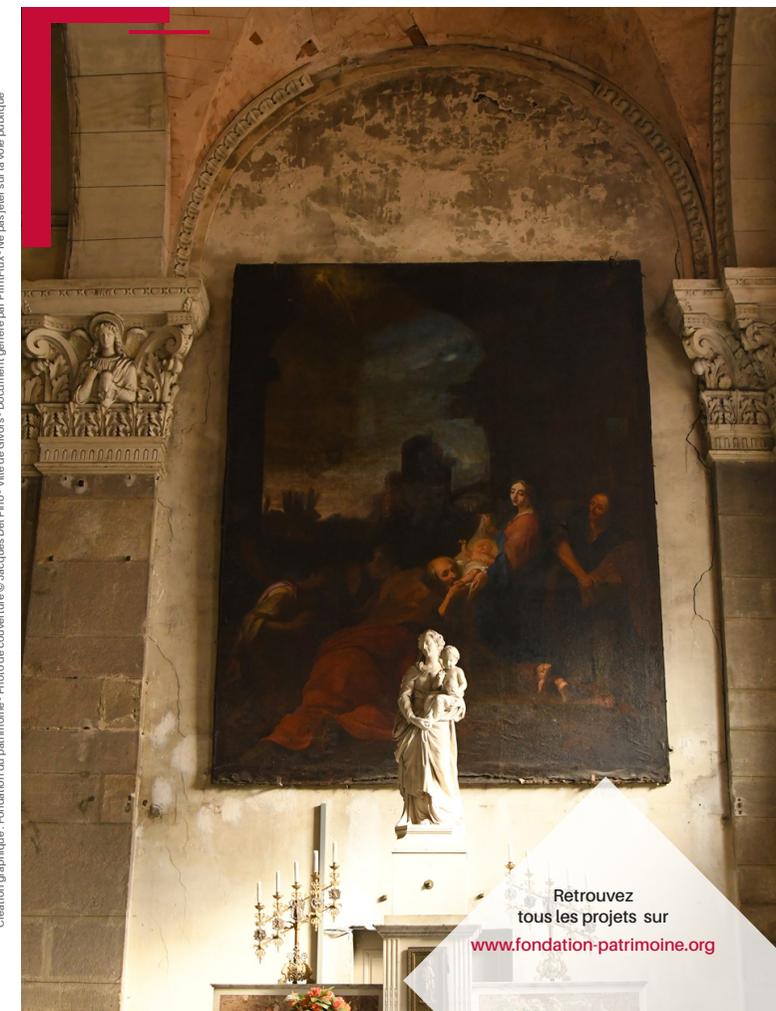


► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

L'église Saint Nicolas à Givors

Métropole du Grand Lyon



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture : Jacques Del Pino - Ville de Givors - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

« Quand on entre aujourd'hui dans l'église de Givors, on est à la fois saisi et charmé par l'harmonie des proportions et l'élégance sobre et correcte de la décoration ». Quelques 125 ans après cette déclaration du Préfet de l'époque, il s'agit de redonner cette « élégance sobre et correcte » par la restauration des vitraux et des tableaux qui constituent la richesse patrimoniale de cette église dont l'histoire est indissociable de ce qui fait l'identité de Givors : l'industrie et le fleuve. L'église St Nicolas a été construite en 1820. Des transformations majeures lui conférant son caractère ont été faites entre 1891 et 1893 sous l'égide d'un grand nom de l'architecture lyonnaise, Joseph Etienne Malaval. Elle est richement décorée d'un ensemble de 17 vitraux monumentaux, réalisés par les plus grands vitraillistes du 19^{ème} s. Quatre tableaux de Maîtres du 17 et 18^{ème} s. (Sarrabat, Houyez, Jombert), ainsi qu'un orgue Merklin (1865) viennent compléter cet ensemble unique en région lyonnaise.

LE PROJET DE RESTAURATION

Vitraux et tableaux, tous inscrits ou classés, se sont fortement détériorés au fil des ans : chute de verres, risque d'effondrement, dégradation des toiles...

L'association culturelle St Nicolas a été créée en 2016 pour promouvoir la restauration et la valorisation des édifices et éléments religieux présentant un intérêt culturel et historique. Il s'agit, grâce à la collecte de fonds privés en complément des aides publiques, de permettre la restauration complète de ces œuvres d'art. La restauration du patrimoine de St Nicolas s'intègre dans une démarche portée par la municipalité de mise en valeur des patrimoines du centre-ville. Ainsi, avec la Cité des Etoiles de Jean Renaudie (label Patrimoine du 20^{ème} s.) et les vestiges du Château St Gérald (12^{ème} s.) c'est un ensemble cohérent de 3 sites d'intérêt qui pourra être proposé dans une démarche de tourisme culturel.

LES CONTREPARTIES

Les contreparties en fonction des paliers de dons sont à retrouver sur la page internet dédiée au projet : www.fondation-patrimoine.org/61219 Elles sont à retirer auprès de l'association sur RV par mail.

Montant des travaux	142 420 €
Objectif de collecte	39 000 €
Début des travaux	2019

Crédit photos © Jacques Del Pino - Ville de Givors



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

L'église Saint Nicolas à Givors

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/61219
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'église Saint Nicolas à Givors

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre